



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvoitou, le 9 décembre 2021

### Nouvoitou : plus de 1 900 logements et locaux professionnels éligibles à la fibre

**Franck Coudrieau, Délégué régional Ouest d'Altice-SFR a présenté à Jean-Marc Legagneur, Maire de Nouvoitou, les avancées du déploiement de la fibre optique dans sa commune. A date, avec plus de 1 900 prises, l'ensemble de la commune est raccordé à la fibre optique et les Nouvoitouciens profitent de services numériques complets et innovants.**

La convention signée en 2019 avec Rennes Métropole prévoit de raccorder **1 218 prises** dans la commune de Nouvoitou. Cette convention de programmation et suivi des déploiements (CPSD) en fibre optique a été définie sur la base de l'indice INSEE 2014 comme le prévoit l'article L.33-13 du Code des Postes et Communications Electroniques. Depuis cette signature, les programmes immobiliers récemment construits, les nouveaux quartiers résidentiels ou les nouvelles zones commerciales ont été intégrés aux raccordements en fibre optique réalisés par XpFibre, filiale d'Altice France en charge des travaux de déploiement.

Ainsi, à date, plus de **1 900 prises sont d'ores et déjà raccordées** à la fibre, soit un taux de raccordement de **156%** par rapport au déploiement prévu dans la convention initiale, dont plus de **1 800 prises sont éligibles commercialement** à la fibre. Les habitants et professionnels nouvoitouciens peuvent déjà souscrire un abonnement à la fibre optique auprès de l'opérateur de leur choix et bénéficier d'un débit moyen 50 fois supérieur à celui de l'ADSL.

Le déploiement de la fibre répond à l'objectif partagé de XpFibre et de la Mairie de Nouvoitou d'offrir, au cours des prochaines années, un accès au Très Haut Débit à tous les foyers de la commune.

D'autre part, dans la **Métropole rennaise**, avec plus de **54 200 prises raccordées**, XpFibre a plus **d'un an d'avance** dans le déploiement de la fibre dans les 17 communes dont elle a la charge.

XpFibre finance sur ses fonds propres cette opération d'envergure qui s'inscrit dans le cadre du plan national France Très Haut Débit. A partir du réseau Fibre déployé, d'autres opérateurs pourront, s'ils le souhaitent, proposer leurs offres commerciales aux habitants de la commune.

#### **mardi 14 décembre : sessions individuelles de questions / réponses pour les habitants**

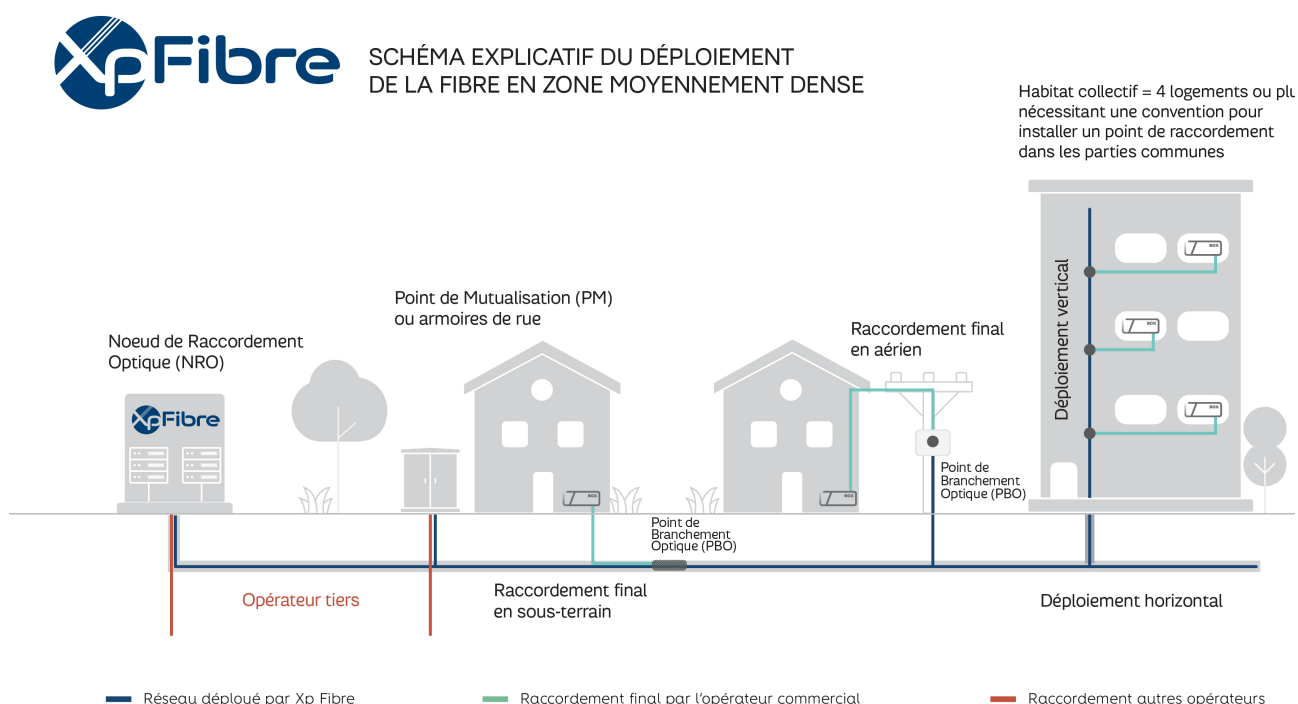
Des sessions individuelles de questions / réponses sont organisées par XpFibre le mardi 14 décembre de 16h à 19h pour répondre aux questions des habitants, vérifier l'éligibilité de leur foyer, expliquer comment se connecter et présenter les différents usages et services innovants apportés par la fibre.

Ces sessions, limitées à 10 min par personne, se tiendront au centre socio-culturel Le Bocage (11 avenue Jean Langlois à Nouvoitou) et l'inscription est obligatoire auprès de Christelle PARCOU en mairie, par téléphone au 02 99 37 65 10.

## Infos pratiques

- Pour tester son éligibilité à la fibre et connaître les opérateurs commerciaux présents sur le réseau : <http://sfr-ftth.com/test-deligibilite/>
- Pour signaler un équipement endommagé sur la voie publique (Poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées, etc.) : <http://sfr-ftth.com/declaration-dommages-reseaux/>
- Pour poser vos questions liées à l'infrastructure fibre ou lire la « Foire Aux Questions » : <http://www.sfr-ftth.com/une-question/>

## Schéma du déploiement de la fibre



### **A propos de XpFibre - [XpFibre.com](http://XpFibre.com)**

XpFibre est un opérateur d'infrastructure spécialisé dans la conception, la construction et l'exploitation de réseaux de fibre optique. XpFibre déploie, commercialise et assure la maintenance de plus de 7 millions de prises FTTH sur l'ensemble du territoire.

XpFibre intervient en Zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) et en zones AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) dans le cadre de déploiements en fonds propres et en zones RIP (Réseaux d'Initiative Publique) dans le cadre de Délégations de Service Public ou par le biais de Partenariats Public Privé aux projets d'aménagement numérique du territoire initiés par les collectivités territoriales.

Le capital de XpFibre est composé du fonds canadien OMERS, des fonds d'infrastructures du groupe français Axa, et du groupe allemand Allianz et d'Altice France.

Pour suivre l'actualité de XpFibre sur Twitter : [@XpFibre](https://twitter.com/XpFibre) - Rejoindre XpFibre sur LinkedIn : [@XpFibre](https://www.linkedin.com/company/xpfibre)

Contact Presse XpFibre Région Ouest : Marielle Bocenno - [presse@xpfibre.com](mailto:presse@xpfibre.com) - 02 72 74 32 05